LA JOURNÉE SPORTIVE

Le Criterium Cycliste s'est terminé en beauté

Hier, a eu lieu au " Réveil du Nord " la réception officielle des participants à la grande épreuve et la distribution des prix aux gagnants

APRES LA RECEPTION OFFICIELLE ET LA DISTRIBUTION DES PRIX, NOTRE PHOTOGRAPHE A PRIS, EN UN MEME GROUPE, LES PERSONNALITES OFFICIELLES INVITEES, LES VAINQUEURS DE NOTRE CRITERIUM ET LES REPRESENTANTS DE LA FEDERATION DES CLUBS CYCLISTES. ON REMARQUE, A DROITE, MARQUÉ D'UNE CROIX, JULIEN PERRAIN, LE VAINQUEUR DE LA COURSE, ET, A GAUCHE, UN MEMBRE DU CYCLO CLUB DE SAINT-MAURICE, TENANT EN MAINS LE CHALLENGE DU « REVEIL DU NORD », GAGNÉ PAR LES COUREURS DE SON CLUB. *(Photo Réveil)*

C'est dans une atmosphère de sympathie et de franche cordialité, que s'est terminé, hier, en beauté, le Critérium Cycliste (Amateurs) du Nord de la France.

A 4 heures de l'après-midi avait lieu, en effet, dans les bureaux du « Réveil », la réception officielle des organisateurs et participants à la grande épreuve, ainsi que la distribution des prix à ses vainqueurs.

A la réception tout intime et empreinte de la plus grande cordialité, on remarquait MM. Chavin, chef de cabinet du préfet, représentant M. Morain, empêché; Moithy, adjoint au maire, représentant la municipalité; le lieutenant de Corbie, délégué par le général Lacapelle, commandant le 1er corps; MM. les docteurs Georges Penant et Savary, qui ont prêté leur dévoué concours à l'épreuve; M. Caire, qui s'est si bien acquitté de ses fonctions de juge à l'arrivée; MM. Fernand Génicot, vice-président de la F.C.C.N.; Maurice Vanstavet, secrétaire; Six, secrétaire adjoint; Marcel Antrop, trésorier; Thuychaever, Dumoulin, Hulo, Ruteau, commissaires; MM. Acout, président du C.C. Lillois; Thibaut, président du C.C. de Ronchin; Poosper Rau, président du V.C. de Wazemmes; Lejeune, président de l'Amical Vélo Sport de Canteleu; Catteau, du C.C. de Lomme; Léon Lemaihieu, vice-président de l'Etoile Cyclo- Club de Lambersart; Charles Crupelandt, le champion bien connu, président du Club Athlétique Roubaisien; H.Thuyschaever, président du V.C. Bois-Blancs, champion, président du Vélo Club Champion, ainsi que de nombreux délégués des clubs affiliés à la Fédération des Clubs Cyclistes.

Honneur aux vainqueurs !

Les incidents de route n'ont pas retardé aujourd'hui, les vainqueurs qui, pour la plupart, sur les bicyclettes qui les ont conduits au succès, arrivent tous à l'heure pour la réception.

C'est M. Eug. Guillaume, directeur du « Réveil », entouré de MM. L. Le Masson, secrétaire général de la rédaction; Fleury, secrétaire de la direction, et Henry Pareyn, rédacteur sportif, organisateur de la course, qui reçoit et félicite les triomphateurs de l'épreuve, à la tête desquels se trouvent Julien Perrain, Emile Cardot et Henri Delhelle, qui passèrent les premiers la ligne d'arrivée.

M. GUILLAUME remercie M. le Préfet, très sportif, d'avoir délégué M. Chavin, qui, par sa présence, rehausse l'éclat de la petite cérémonie. Puis il salue et remercie la municipalité en la personne de M. Moithy, qui a bien voulu s'intéresser à la grande épreuve du « Réveil ». Ses remerciements vont aussi au général Lacapelle, qui, en délégnant M. le lieutenant de Corbie, a tenu à consacrer l'effort accompli par la jeunesse sportive du Nord qui compte déjà tant de dignes représentants.

La Fédération des Clubs Cyclistes, les chefs du service médical, la Fanfare de l'Union de Lille, ont largement contribué au succès du Critérium dans leurs attributions respectives. Ils ont droit toute sa reconnaissance. Après avoir chaleureusement félicité les vainqueurs de la course pour l'admirable effort qu'ils ont fourni, M. GUILLAUME donne lecture du palmarès et remet aux coureurs, avec un mot aimable pour chacun, les prix qu'ils ont si bien mérités. Au nom de tous, il félicite PERRAIN qui, par sa performance, fait honneur aux sports et au 1er régiment du train, auquel il a l'honneur d'appartenir.

M. Guillaume donne ensuite lecture du classement des clubs et remet le challenge du « Réveil » à M. Génicot, président du Cyclo Club Saint-Maurice, qui s'est classé premier, par 21 points.

A M. FERVACQUES, chef de la Fanfare de l'Union de Lille, il remet une médaille en reconnaissance du dévoué co cours apporté à l'épreuve par la grande phalange musicale lilloise.

M. MOITHY s'associe à M. Guillaume et vient féliciter les vaillants routiers du rude effort qu'ils ont fourni. Au nom de la municipalité, il est heureux de remercier le « Réveil » de son initiative, en tous points digne d'éloge. Après avoir exprimé l'espoir que Perrain compte bientôt parmi les grands champions français, Moithy demande aux jeunes de persévérer, puis il forme les vœux les plus ardents pour la prospérité du « Réveil », pour le développement de ses initiatives sportives et pour l'avenir du sport dans notre belle région.

Merci au " Réveil "

M. Fernand GENICOT prend ensuite la parole et donne lecture d'une lettre de M. A. DELPLANQUE, *président de la Fédération des* Clubs Cyclistes qui, retenu par ses affaires, n'a pu venir de vive voix exprimer au « Réveil » toute sa gratitude et sa reconnaissance.

« Si la F.C.C.N., écrit M. Delplanque a, cette année, quelque force, c'est au « Réveil du Nord » qu'elle le doit, lui qui a été le premier à apporter à la Fédération tout le poids de son appui.

Je suis avec vous tous, par le cœur et la pensée et j'applaudis au « Réveil » et à son aimable directeur, l'assurant d'avance de notre entier concours pour ses épreuves futures ».

En reconnaissance de l'activité et du dévouement du rédacteur sportif du « Réveil », M. Henry PAREYN, qui s'est dépensé pour assurer le succès de l'épreuve, M. Génicot, au nom de la Fédération, lui remet un superbe objet d'art, aux applaudissements unanimes de l'assistance.

On boit ensuite aux vainqueurs de la course et au « Réveil du Nord », quelques coupes du délicieux champagne, carte d'or, offert par la maison renommée du « Ballon de Truchsess ».

La réception terminée, personnalités officielles, vainqueurs de la course, et représentants de la Fédération des Clubs Cyclistes se rassemblent en un même groupe devant les objectifs, dans la cour intérieure de la maison.

Après avoir soulevé l'enthousiasme populaire, le Critérium Cycliste se termine en beauté !...

Le succès remporté par notre grande épreuve a été trop marqué, pour que nous en restions là. **A l'an prochain, notre Ile Critérium Cycliste, sur des bases nouvelles et élargies.**

Les primes de Vieux-Condé

Julien Perrain, 40 francs ; Emile Cardot, 20 francs.

Au plus jeune coureur passant au contrôle de Vieux-Condé, 15 francs. Cette prime est gagnée par le jeune Savels, âgé de 16 ans et 5 mois.

Ces primes seront remises aux gagnants, dès le reçu de la somme.

Il y a encore d'autres primes, notamment à Hénin-Liétard. Nous attendons que les généreux donateurs nous fassent connaître les noms des bénéficiaires pour que nous puissions le leur remettre.

La prime de Fresnes

La Maison Georges, de Fresnes-sur-l'Escaut, avait offert un boyau au premier coureur passant devant ses magasins, installés rue de Valenciennes. C'est Julien Perrain qui l'enlève.

Les primes de Condé

Julien Perrain, 10 francs, don de M. Rouzé, dépositaire du « Réveil du Nord ».

Emile Cardot, 10 francs, don de la Maison Georges, de Fresnes-sur-l'Escaut.

⁂

Le coureur Henri Baggia, qui a participé au Critérium Cycliste du « Réveil du Nord » sous le numéro 178, serait reconnaissant à la personne qui, à Busigny, lui a prêté une roue avant, de se mettre en communication avec lui. Ecrire chez M. Henri Thuyschaever, constructeur, 133, avenue de Dunkerque, à Lille.

LA REINE DES BICYCLETTES

La Bicyclette DELAGE est une merveille de fini et de roulement.

Agents exclusifs, pour Lille et banlieue : MM. Crombet-Leclerc, 8, rue du Faubourg-d'Arras, 8. Tramways C. et L. terminus.

LILLE-MONS-EN-PEVELE

L'Union Sportive du Sud, affiliée à la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, organise le dimanche 17 juin, une course cycliste sur le parcours Lille-Mons-en-Pévèle et retour, soit 60 kilomètres. Plus de 700 francs de prix seront distribués aux vainqueurs.

Les engagements sont dès maintenant reçus chez M. Antrop, 21, Faubourg-des-Postes, à Lille.

Seront seuls autorisés à prendre le départ, les amateurs inscrits à la F. C. C. N.

LA COURSE DE LEWARDE

C'est demain 10 juin, qu'aura lieu la course cycliste Lewarde, Denain, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lewarde, soit environ 100 kilomètres, organisée par la Société Cycliste Lewardoise, avec le concours du Cyclo-Club de Douai.

Cette épreuve est dotée de plus de 1000 fr. de prix, dont une bicyclette au premier ; 150 francs au second ; 100 fr. au troisième ; 70 fr. au quatrième ; une paire de boyaux valeur 60 fr. au cinquième ; 40 fr. au sixième, etc., en tout quinze prix

Les premiers prix seront handicapés de trois minutes

Les engagements sont reçus chez M. Joseph Hévent, à Lewarde et au siège du Cyclo-Club de Douai Café Adida, rue de la Mairie, à Douai.

La remise des dossards se fera à 14 heures. Le départ est fixé à 14 h. 30 précises.

Le Challenge du " Réveil du Nord "

LE CLASSEMENT OFFICIEL

1er, **Cyclo-Club Saint-Maurice.** — 1, 5, 15, total 21 points.
2e, **Union Cycliste Moulinoise.** — 3, 13, 19, total 35 points.
3e, **Union Vélocipédique Lilloise.** — 2, 18, 26, total 46 points.
4e, **Club Athlétique Roubaisien.** — 4, 21, 28, total 53 points.
5e, **Union Vélocipédique du Sud.** — 11, 25, 30 total 66 points.

Boxe

UNE SEANCE A DOUAI

Dimanche prochain, à 15 heures, aura lieu sur le terrain des Glacis, un important gala de boxe en plein air, organisé par le « Club des Audacieux », avec le concours de bons boxeurs régionaux.

Nul doute que, favorisée par un beau temps cette réunion obtienne un très bon succès.

Les Douaisiens n'auront assisté de longtemps à un aussi beau programme.

En 10 rounds de 2 minutes, avec gants de 4 onces, les Douaisiens Carlier (56 kilos) et Ringeval (69 kilos) bien connus des habitués de la boxe seront opposés aux élèves de Géo Mars : Couvez et Christiaen, qui donnent en ce moment de sérieux espoirs.

Ces deux combats parfaitement équilibrés seront précédés de 3 autres en 6 rounds, qui opposeront Caron à Martinache, Amcet à Desumeur et Largière à Marson.

UN CHAMPION HOLLANDAIS DEFIE CHARLES LEDOUX

Paris, 8. — A la majorité des voix, l'«Emergency Committee » de l'international Boxing Union, a accepté le défi lancé par Van Dijk, champion de Hollande, à Charles Ledoux, champion d'Europe, poids coqs, pour le titre

En conséquence, conformément aux règlements, le défi de Van Dijk sera transmis à Charles Ledoux, avec avis d'un délai de 30 jours qui lui est accordé pour relever le défi.

LE MATCH CRIQUI-DUNDEE

New-York, 8. — On confirme que le match de boxe entre Criqui et Dundee est fixé au 30 juillet.

Criqui recevra trois huitièmes et Dundee un huitième sur la recette brute.

Athlétisme

LE GRAND MEETING PREOLYMPIQUE DES 9 ET 10 JUIN 1923

Notre confrère « Le Petit Journal » et le C. A. S. G. organisent les 9 et 10 juin, au Stade Pershing, la répétition générale des jeux olympiques.Seize nations prendront part à cete manifestation qui, à une année des Jeux Olympiques, sera la grande manifestation européenne de la saison. Cent dix athlètes étrangers, sélectionnés parmi tous les grands champions européens, rencontreront notre équipe nationale.

Parmi les engagés de marque, citons : P. Nurmi, J. Guillemot, Frigerio, H. Edward, Abrahams, Blewitt, Speroni, Gero, Broos, Thwaite, Mourlon, Gaby, Stalard, Vanden-Broelle, Petersen, Burtin, Lorain, Bernard, Freeman, Brochard, Paulen, Imbach, Martin, Lewden, Paoli, Myrrha, Ambrosini, Andersen Brosasrd, Corlet, Heuet, etc...

M. Maginot ministre de la guerre, présidera le 20 juin, cette sensationnelle manifestation. Dès à présent, les places à partir de 1 franc, peuvent être prises au « Petit Journal », 61, rue Lafayette et au C. A. S. G., 43, rue Taibout.

Cynophilie

AU PROFIT DES LABORATOIRES

La Société Canine Lilloise rappelle qu'elle donnera les 8 et 9 juillet, au Palais Rameau, un grand concours international de chiens de Défense doté de 2.000 francs de prix, au profit des Laboratoires.

M. le Préfet du Nord, la Municipalité et le journal « Le Matin » ont accordé leur patronage à cette manifestation qui promet d'avoir un gros succès. Vu le grand nombre d'amateurs ayant déjà demandé l'inscription de leurs chiens, la Société Canine Lilloise sélectionnera les meilleurs et ne fera travailler que les chiens les plus réputés de France et de Belgique.

Ce concours est d'ailleurs le plus important qui ait été organisé dans notre région.

Hippisme

COURSES DE SAINT-CLOUD

1re Course. — 1. Luc III (Ed. Haes), g. 32.00, p. 3.50 ; 2. Sans Toec (R. Ferré), p. 14.50.

2e Course. — 1. Ramondie (Williams), g. 54, p. 20.00 ; 2. Jabourg (Lepinte), p. 27.50 ; 3. Loyale Agnès (Brethès), p. 99.50.

3e Course. — 1. Ganimède (Williams), g. 15.50.

4e Course. — 1. Français (Winckfield), g. 76.50, p. 40.50 ; 2. Le Rêve (Semblat), p. 76.50.

5e Course. — 1. Noriale (Lepinte), g. 167.50, p. 47.00 ; 2. Sabord (Kréel), p. 33.50 ; 3. Bellegarde (Williams), p. 18.00.

6e Course. — 1. Duke de Normandie (Bartholomew), g. 35.00, p. 19.0 ; 2. Arrowhead (Englander), p. 25.00.

Pour statuer sur les allocations journalières

Des élections ont eu lieu dans les Conseils Cantonaux du Nord

Aux termes de l'article 24 de la loi du 1er avril 1923, les Conseils cantonaux chargés de statuer sur les demandes d'allocation journalière présentées en faveur des familles nécessiteuses dont le soutien est appelé sous les drapeaux, comprennent un délégué élu par les bureaux d'assistance du canton et un délégué élu par les Sociétés de Secours Mutuels du canton.

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales, les bureaux d'assistance et les Sociétés de secours mutuels ont été appelés à élire leurs représentants au sein desdits conseils.

L'élection des délégués des Bureaux d'Assistance

Les élections des délégués ont eu lieu le dimanche 27 mai. Le dépouillement du scrutin a été effectué le vendredi 8 juin, à 10 heures, dans une des salles de la Préfecture du Nord, par une Commission composée de MM. Luzy, conseiller de Préfecture, président ; Demesmay, conseiller général, et Dujardin, conseiller d'arrondissement.

Voici les résultats du scrutin :

Cantons de :

Avesnes-Nord, Delannoy, 5 ; divers, 7 ; ballottage. — Avesnes-Sud, divers, 6 ; ballottage. — Baval, divers, 12 ; ballottage. — Berlaimont, Déguillage, 10 ; divers, 2 ; élu. — Landrecies, Fontaine, 8 ; divers, 2 ; élu. — Maubeuge-Nord, Bataille, 4 ; divers, 5 ; ballottage. — Maubeuge-Sud, divers, 11 ; ballottage. — Le Quesnoy-Est, Noël, 3 ; Monneret, 2 ; divers, 9 ; ballottage. — Le Quesnoy-Ouest, Monneret, 2 ; div., 5 ; ball. — Solre-le-Château, Pourpoin, 16 ; div., 1 ; élu. — Trélon, Monnier, 12 ; élu. — Cambrai-Est, Cornaille, 2 ; Garin, 2 ; divers, 9 ; ballottage. — Cambrai-Ouest, Cornaille, 3 ; Dordain, 2 ; divers, 8 ; ball. — Carnières, Hutin, 2 ; div., 11 ; ball. — Clary, Loiseaux, 5 ; div., 9 ; ball. — Le Cateau, Glorieux, 14, élu ; Wuillaume, 3. — Marcoing, Dufresnois, 9 ; div., 4, élu. — Solesmes, Labbez, 13 ; div., 4, élu. — Bergues, Calvone, 6 ; div., 4, élu. — Bourbourg, Persyn, 10 ; div., 2, élu — Dunkerque-Est, Montenuis, 6 ; div., 1, élu. — Dunkerque-Ouest, Lemaire, 2 ; Rambout, 2 ; div., 3 ; ball. — Gravelines, Gourdin, 3 ; élu. — Hondschoote, Didier, 6 ; div., 2, élu. — Wormhoudt, Blanckaert, 4 ; Dehaene, 3 ; Benauw, 2 ; ball. — Bailleul-Nord-Est, Simonet, 3 ; div., 1, élu. — Bailleul-Sud-Ouest, Perrier, 3 ; div., 2, élu. — Cassel, Deman, 8 ; div. 5 ; élu. — Hazebrouck-Nord, Santrain, 7, élu ; Laurent, 2. — Hazebrouck-Sud, Lobbedez, 4, élu ; Dussart, 3. — Merville, Liebert, 4 ; div., 1, élu. — Steevoorde, Serlooten, 4 ; Ryckewaert, 2 ; div., 3 ; ball. — Armentières, div., 3, ball. — Cysoing, Thisse, 11, élu ; Haubourdin, Choquet, 13, élu. — La Bassée, Gombert, 3 ; div., 7, ball. — Lannoy, Delecroix, 2 ; div., 10, ball. — Lille-Centre, Delory, 1, élu. — Lille-Est, div., 2, ball. — Lille-Nord, div. 2, ball. — Lille-Nord-Est, div., 2, ball. — Lille-Ouest, Parent, 2 ; div., 3, ball. — Lile-Sudl Lemay, 1, élu. — Lille-Sud-Est, div., 4, ball. — Lille-Sud-Ouest, Delplanque, 1, élu. — Pont-à-Marcq, Barraitte, 2 ; div., 3, ball. — Lille-Sud, Lemay, 1, élu. — Lillepont, 7 ; div., 2, élu. — Roubaix-Est, Doblgies, 2, élu. — Roubaix-Nord, Dumont, 2, élu. — Roubaix-Ouest, Tellier, 3, élu — Seclin, Boidin, 15 ; div., 1, élu. — Tourcoing-Nord, Feutrie, 4 ; div., 1, élu. — Tourcoing-Nord-Est, Masurel, 2, élu. — Tourcoing-Sud, Duhem, 3 ; div., 1, élu. — Bouchain, Henri Paul, 13 ; div., 1, élu. — Condé, Bouvry, 6 ; div., 2, élu. — Denain, Lefèvre, 6 ; div., 1, élu. — Saint-Amand (rive droite), Caridroit, 3 ; div 2, élu. — Saint-Amand (rive gauche), Dubois, 4 ; div., 5, ball. — Valenciennes-Est, Fortier, 3 ; Dugardin, 2 ; Verdavaine, 3 ; div., 3, ball. — Valenciennes-Nord, Lajoie, 2 ; div., 8, ball. — Valenciennes-Sud, Behal, 11 ; div., 2, élu

L'élection des délégués de Sociétés de Secours mutuels

Par arrêté préfectoral du 14 mai 1923, les Sociétés de Secours Mutuels approuvées du département ont été appelées à procéder à l'élection de leurs délégués, au prorata de leur effectif, le dimanche 27 mai 1923.

Les délégués des Sociétés ont été convoqués dans les Mairies le dimanche 3 juin pour procéder à l'élection des membres des Conseils cantonaux.

Une Commission composée de six membres de Sociétés de Secours Mutuels (les trois plus jeunes et les trois plus âgés présents à l'ouverture de la séance), a procédé au dépouillement du scrutin le vendredi 8 juin 1923, à 10 heures, dans une des salles de la Préfecture.

Voici les résultats de ce scrutin :

Cantons de :

Avesnes-Nord, néant. — Avesnes-Sud, Landouzy, 3, élu. — Baval, Lesart Ch., 13, élu. — Berlaimont, Cail Edouard, 6, élu. — Landrecies, Leblond, 6 ; Bourdon, 5 ; Vaille, 2 ; div., 2 ; ballottage. — Maubeuge-Nord, Carret, 21, élu. — Maubeuge-Sud Bassuyau, 24, élu. — Le Quesnoy-Est, Harbonnier, 3, élu. — Le Quesnoy-Ouest, Charlet, 3, élu. — Solre-le-Château, Berthe, 3, élu. — Trélon, Monnier, 2 ; Brogueaux, 2 ; div., 1 ; ball. — Cambrai-Est, Bricout, 13, élu. — Cambrai-Ouest, Degryse, 18, élu. — Carnières, Lengrand, 11, élu. — Clary, Proy Henri, 8 ; div., 1, élu. — LeCateau, Boulogne, 10, élu ; Thomas, 3. — Marcoing, Leriche, 3, élu. — Solesmes, Dubuisson, 8 ; div., 1, élu. — Arleux, Masclet, 8 ; Desnouilet, 2 ; div., 1, ball. — Douai-Nord, Copin, 16 ; div., 1, élu. — Douai-Ouest, Bouly, 16, élu ; Boulanger, 4 ; div., 1. — Douai-Sud, Dupagny, 16, élu ; Delacroix, 2 ; Masson, 2 ; div., 1. — Marchiennes, Bigo René, 3 ; Carpentier 3 ; Lespagnol, 2 ; div., 1, ball. — Orchies, Clamousse, 3, div., 1, élu. — Bergues, néant. — Bourbourg, Schallier, 2, élu. — Dunkerque-Est, Vergriete, 18, élu. — Dunkerque-Ouest, Leclercq, 16 ; div., 1, élu. — Gravelines, Marchal, 2 ; Devos, 2 ; Vanbaetinghem, 2, ball. — Hondschoote, néant. — Wormhoudt, néant — Bailleul Nord-Est, néant. — Bailleul-Sud-Ouest, néant. — Cassel, Felhœn, 2, élu. — Hazebrouck-Nord, Bouquet Jean, élu. — Hazebrouck-Sud, néant. — Merville, Duhamel, 3, élu. — Steenwoorde, Parmentier, 3, élu. — Armentières, Graignon, 9, élu ; Pillon, 5 ; div. 1. — Cysoing, Lion, 1, élu. — Haubourdin, Dhainaut, 4, élu ; Poullot, 3. — La Bassée, Delemer, 2 ; div., 1, élu. — Lannoy, Verdier, 45, élu ; Dupont, 3. — Lille-Centre, Becquereau, 42, élu. — Lille-Est, Blaise, 22, élu. — Lille-Nord, Lonquety, 15, élu. — Lille-Nord-Est, Duvivier, 20, élu. — Lille-Ouest, Triquet, 21, élu. — Lille-Sud, Lobert, 21, élu. — Lille-Sud-Est, Doyennette, 18; div., 1, élu. — Lille-Sud-Ouest, Thys, 21, élu. — Pont-à-Marcq, Carlier 3 ; Lobert, 2 ; div., 1, ball. — Quesnoy-sur-Deûle, Fortrye Séraphin, 19; div., 1, élu. — Roubaix-Est, Vandermussen, 89, élu ; Herchmez, 44. — Roubaix-Nord, Deschamps Louis, 125, élu ; Quennoy, 3. — Roubaix-Ouest, D'Haze, 89, élu ; Deschamps Clovis, 45. — Seclin, Miternique, 27, élu ; Boidin, 2 ; div., 1. — Tourcoing-Sud, Desmettre, 6, élu ; Houlé, 5. — Tourcoing-Nord-Est, Duterte, 26, élu. — Tourcoing-Sud, Flipo, 24, élu. — Bouchain, Lannoy, 8, élu ; Salez 6. — Condé, Gérard, 6 ; Brasseur, 2 ; Brassart, 2 . div., 2, ball. — Denain, Martinache, 23, élu ; Dernoncourt, 18 ; Prynieg, 2. — Saint-Amand (rive droite), néant. — Saint-Amand (rive gauche), Dussart, élu ; divers, 11. — Valenciennes-Est, néant. — Valenciennes-Nord, Delbart, 7 ; Podevin, 7 ; Sainquentin, 7 ; Tassin, 3 divers, 3 ; ball. — Valenciennes-Sud, Moreau 18, élu ; Hennebert, 2 ; divers, 5.

BYRRH

Vin généreux au quinquina

Au Conseil de Préfecture du Nord

ON STATUA SUR DIVERSES AFFAIRES

Le Conseil de Préfecture s'est réuni vendredi, à 2 h 30, sous la présidence de M. Em. Régnier, M Cameau faisant fonction de commissaire de Gouvernement.

Il s'occupa d'abord de l'affaire Jacobs contre les Contributions Indirectes. Cette Administration réclame à M. Jacobs une somme de 19.000 francs pour déclaration inexacte de son chiffre d'affaires. Celui-ci fait opposition. Après plaidoirie des avocats, l'affaire est mise en délibéré.

— Divers contribuables font opposition à contrainte contre la ville de Tourcoing. Après quelques mots de Maître Escoffier, l'affaire est remise à huitaine.

Enfin, le Conseil de Préfecture a pris un arrêté pour l'affaire Denys-Maillet, contre la Ville de Denain. Il s'agit de règlements de travaux pour l'Ecole Pratique et Industrielle de la Ville de Denain.

Aux termes de l'arrêté, la Ville est condamnée à payer une somme de 66.650 francs, plus les deux tiers des frais. A MM. Denys-Maillet incombent le règlement du tiers restant des frais.

Contre le Fascisme en France

UNE SUGGESTION DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

On nous communique :

« Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme vient d'inviter toutes ses sections à organiser avec tous les groupements de gauche et d'extrême-gauche, des manifestations contre les menées de l' « Action Française », qui révoltent la conscience et mettent en péril la République.

» Il suggère l'idée d'organiser ces manifestations à la mémoire de Jaurès, qui fut en 1914 la première victime du fascisme et dont le nom peut être accueilli par tous les groupements comme le symbole de leur unanime protestation ».

Office Départemental du Nord des Pupilles de la Nation

LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES VICTIMES DE LA GUERRE

Les élections des représentants des victimes de la guerre au sein de l'Office départemental du Nord des Pupilles de la Nation, auront lieu dimanche 10 juin courant, de 8heures à 18 heures, à la Mairie de Lille, pour les 80 délégués de la Fédération des Mutilés du Nord et de la Fédération des Anciens Combattants du Nord.

Les délégués électeurs ont reçu par l'intermédiaire de leurs fédérations respectives, la liste des candidats déjà publiée.

Les délégués électeurs désignés remettront au maire leur bulletin de vote dans une enveloppe sans signes extérieurs et le maire placera celle-ci dans une enveloppe indiquant le titre de la Fédération qu'ils représentent. Chaque électeur devra émarger.

LA DYSPEPSIE PEUT ETRE FACILEMENT ENRAYÉE

Il n'y a rien de plus facile que de se débarrasser de la gastrite, de la dyspepsie, de l'acidité et de tous les autres troubles digestifs provenant d'un excès d'acidité stomacale. Il suffit que vous preniez une demi cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau et vous pourrez alors attendre les résultats avec confiance. Vos douleurs, vos malaises disparaîtront presqu'instantanément parce que la Magnésie Bismurée neutralise l'acidité, anéantit son action malfaisante et arrête votre indigestion en s'attaquant à la source même du mal. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nombre de personnes se servent de la Magnésie Bismurée car de plus son action est pour ainsi dire immédiate. Si vous souffrez de dyspepsie, d'indigestion ou de troubles stomacaux sous n'importe quelle forme procurez vous dès aujourd'hui chez votre pharmacien un flacon de Magnésie Bismurée (marque déposée) prenez-en selon les indications et vous serez des plus satisfaits des résultats obtenus.

FEUILLETON DU 10 JUIN 1923 — N° 65

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

« Vous êtes beau garçon... élégant danseur... sportif accompli... en un mot ce qui se fait de mieux dans le genre « jeune homme moderne »...

« Ce genre-là ne m'impressionne nullement, je vous en avertis... et vous le savez, puisque, ayant été à même d'apprécier vos mérites actuels, je n'en ai pas été troublée...

« Cherchez-en d'autres... en cessant de vous intéresser à vous-même... et en vous intéressant davantage à ce qui se trouve autour de vous...

« Il y a beaucoup à entreprendre pour un homme de votre rang, quand il a le souci de se faire pardonner sa vie heureuse et facile... et de faire oublier qu'il n'a eu qu'à se donner la peine de naître pour être un des élus de la fortune...

« Ah ! ah ! vous tressaillez, Guy... comme lorsqu'on entend parler un langage surprenant... et que, par surcroît, on n'a jamais entendu...

« Ce n'est pas sur une bouche comme la mienne... faite selon vous uniquement pour les paroles d'amour... que vous vous attendiez à trouver un semblable discours...

« Et je n'ai pas de peine à deviner que je sème en ce moment une graine bien nouvelle sur un terrain jusqu'ici bien inculte...

« Eh bien ! laissez-la germer, cette graine.

« Si vos premiers pas sur la voie que je vous trace sont incertains... je vous tiendrai par la main pour vous guider...

« Et vous sentirez bientôt par quels attraits un homme comme vous peut émouvoir une femme comme moi...

« Mais vous aurez quand même fort à faire, mon ami, car je vous le dis en vérité.... vous avez beaucoup à réparer...

Comme, à ces derniers mots, qui le remplissaient de stupeur, le jeune homme ouvrait la bouche pour l'interroger, Andrée, se levant de sa bergère, lui mit la main sur les lèvres :

— Non... ne me demandez aucune explication, Guy... je vous en ai assez dit pour cette fois...

« Mais vous savez à présent ce qu'il vous reste à faire... si vraiment vous tenez à conquérir votre femme...

Et, passant devant lui sans rien ajouter, Andrée gagna la porte du petit salon et l'ouvrit.

Sur le seuil, elle se retourna un instant, et, faisant à Guy, pétrifié et anéanti, un petit geste amical de la main, elle lança seulement ces quelques mots :

— Bonsoir... monsieur mon mari !...

CHAPITRE II

UN VIEUX MANOIR

Qu'avait voulu dire Andrée en prononçant l'énigmatique parole qui avait mis fin à la longue explication qu'elle venait de donner à Guy d'Armoise.

C'était ce qu'après son départ le jeune homme, encore sous le coup de son amère déception et tout déconcerté par la dignité des paroles qu'il avait entendues sortir des lèvres de son épouse, s'était tout de suite demandé.

Guy n'était pas un être inintelligent et dépourvu de cœur...

C'était seulement, comme se l'était rappelé le vieux Firmin, un enfant trop gâté.

Sa mère, qui l'adorait, aurait pu avoir, sur la nature malléable qu'il apportait en venant au monde, une influence excellente, si cette influence n'avait été fâcheusement contrebalancée et bien vite annihilée par celle de son père.

Le comte Michel d'Armoise, nous avons eu l'occasion de le dire, n'avait eu dans sa vie qu'une passion profonde et sincère : son fils...

Mais hélas ! il l'avait adoré à sa manière, qui était la mauvaise.

Dès que le gamin s'était trouvé en âge de manifester des volontés, il avait décidé, une fois pour toutes, que ces volontés seraient toujours satisfaites.

C'était sa joie, à ce brasseur de millions... de se dire qu'il avait procréé un petit être de luxe, dont dont la seule occupation dans la vie serait de jeter l'argent par les fenêtres selon les caprices de sa volonté.

Avec une pareille conception de ce que doit être l'éducation d'un fils, il était arrivé à faire, de Guy, l'être vaniteux, superficiel, arrogant et sûr de soi qu'était le vicomte, prêt à se passer toutes ses fantaisies et à s'emparer violemment de celles qui se refuseraient à lui...

Qu'il y eût un monde extérieur autour de son existence, et dans ce monde des êtres conscients de leur personnalité, ayant des aspirations et des désirs différents des siens, il s'en souciait fort peu...

Tous ces êtres devaient plier devant lui, parce qu'il avait l'habitude de tout obtenir rien qu'en le désirant.

Que, dans ce même monde extérieur, il y eût aussi des créatures déshéritées, des hommes luttant sans succès contre l'adversité, des femmes aux prises avec la nécessité, des enfants sans logis, sans vêtements et sans pain... c'était le cadet de ses soucis...

Il n'avait jamais pensé à ces gens-là.

Nous lui avons bien vu donner une pièce de quarante sous au gueux qui ouvrait devant lui la portière de son automobile...

Qu'est-ce que cela prouvait ?

Qu'était d'abord ce modeste salaire pour un homme tel que Guy ?

Avait-il seulement la notion de ce que cette petite somme pouvait représenter pour un pauvre bougre ?...

Non certainement... et il eût été bien surpris d'apprendre que ce pauvre bougre avait trouvé le moyen de transformer cette somme en un repas dont deux personnes, lui et un enfant, s'étaient littéralement régalées.

Guy n'aurait pas été capable d'accompagner le don de cette pièce d'un bonne parole... et le lecteur n'a certainement pas oublié qu'au moment de la remettre à l'ouvreur de portière, il avait eu un geste d'agacement...

L'homme qui venait de s'imposer ainsi à sa charité n'était pas à ses yeux une créature humaine ayant faim, froid et soif....

Non.... c'était un gêneur... un importun... rien de plus... et tout son geste se réduisait à ceci : il avait payé quarante sous la satisfaction d'en être débarrassé

Après ce que nous devons de dire, on se rendra mieux compte qu'auparavant, de la perturbation qu'avait apportée, dans la vie de Guy, une femme comme Andrée

Sous les traits de Lilyane d'Avril, elle avait été la première résistance qu'il eût jamais rencontrée... résistance d'autant plus désagréable et douloureuse pour lui qu'elle s'appliquait à un objet autrement désirable que tout ce qu'il avait pu précisément désirer.

Sa passion, nous l'avons vu, n'avait fait que s'en accroître d'instant en instant, pour arriver un jour à un paroxysme tel qu'il n'avait pas hésité à vouloir donner son nom à cette femme, dont il ignorait tout, sinon qu'elle était une courtisane, enrichie par son facile métier... et en ayant, pour arriver à ce mariage fâcheux, à briser la résistance d'un père à qui il n'avait à reprocher que de trop l'aimer.

Et, les circonstances ayant fait que ce père ait recours à une manœuvre criminelle pour empêcher une union scandaleuse de se réaliser, il n'avait pas hésité à le menacer de le dénoncer comme un assassin...

Tout le caractère entier et volontaire de Guy se trouvait mis en lumière par cette série de faits ayant pour point de départ la résistance de la Mangeuse de Cœurs à ses galantes propositions...

Mais, maintenant qu'il avait cru vaincre cette résistance en faisant sa femme de cette courtisane qui n'avait pas voulu être sa maîtresse, ce même caractère se trouvait mis à une autre épreuve.

On lui imposait de se modifier du tout au tout.... de se dégager de toutes les habitudes qu'une éducation mauvaise avait ancrées pour en prendre de nouvelles dont il n'avait jamais été question jusque-là.

Se pencher sur la misère humaine... se soucier des souffrances innombrables qui pullulent dans l'ombre... tel était le but proposé à son activité...

Car, après quelques instants de réflexion, il ne s'y trompait pas : c'était cela qu'avait voulu dire Andrée, quand elle lui parlait de se faire pardonner sa vie heureuse et facile... et de faire oublier qu'il n'avait eu qu'à se donner la peine de naître pour être un des élus de la fortune.

Ah ! comme elle avait eu alors raison d'ajouter qu'elle semait là une graine bien nouvelle sur un terrain jusqu'alors bien inculte !

Mais nous n'ajouterons pas, nous, un terrain stérile et impossible à féconder.

Car les paroles de la jeune femme faisaient sur l'esprit de Guy, lorsqu'il les eut comprises, une profonde impression...

C'était comme une révélation qu'elles lui apportaient... et si lumineuse que le vicomte demeurait stupéfait qu'elle ne se fût jamais produite avant cette heure...

(A suivre)